Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 54 (1962)
Heft: 3

Artikel: Interdiction des armes atomiques
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385229

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

54e année | Mars 1962 | N° 3

Interdiction des armes atomiques

Dimanche 1er avril, le peuple suisse est appelé à se prononcer en votation populaire sur une initiative qui propose l'introduction dans la Constitution fédérale d'un article 25 bis ainsi conçu:

« La fabrication, l'importation, le transit, l'entrepôt et l'emploi des armes atomiques de toute nature, ainsi que leurs parties intégrantes, sont interdits sur le territoire de la Confédération. »

Aucun organe compétent de l'Union syndicale suisse ne s'est prononcé à ce propos.

Afin que les travailleurs fassent bon usage de leur droit de vote, il nous paraît nécessaire de les informer sur le cas de conscience qui leur est posé.

A cet effet, nous reproduisons de notre confrère « Coopération » du 24 février la déclaration suivante d'un groupe d'intellectuels genevois, dont on ne saurait suspecter ni l'intégrité ni le civisme, ainsi que la réponse de Jeanne Hersch, une collaboratrice de notre revue, dont nous avons trop rarement l'occasion d'apprécier la clairvoyance, les vastes connaissances et le courage moral.

Sur la base de cette brève confrontation, nos lecteurs pourront sans doute fixer en meilleure connaissance de cause leur position avant de déposer dans l'urne leur bulletin de vote. *Réd.*

Déclaration d'un groupe de citoyens genevois

En juin 1958, les soussignés, auxquels se joignent quelques nouveaux signataires, s'étaient élevés publiquement contre l'adoption d'armes nucléaires par notre armée. Or, aujourd'hui, la votation sur l'initiative populaire interdisant « la fabrication, l'importation, le transit, l'entrepôt et l'emploi » de ces armes approche. Le Conseil fédéral et le Conseil national ont déjà pris connaissance en se prononçant contre elle. Mais aucun argument nouveau n'a été formulé qui pût justifier cette participation de notre pays à la course aux

armements atomiques. Il nous semble donc opportun de publier à nouveau notre déclaration. A dessein nous en reproduisons textuellement la plus grande partie afin de bien marquer que la position que nous avions adoptée après mûre réflexion et pour des raisons à la fois patriotiques, humanitaires et morales est restée inchangée.

Dénoncée par des milliers d'hommes de science, la menace d'une guerre atomique se fait chaque jour plus monstrueuse. Une répétition d'Hiroshima, qui s'opérerait nécessairement à l'échelle mondiale, n'aurait pas pour seule conséquence de détruire ou de mutiler des nations entières. Elle porterait une atteinte irrémédiable à la santé des générations futures; elle condamnerait à mort toute espèce de progrès vers une civilisation moins inhumaine et plus largement fraternelle.

Nous nous refusons à admettre que la Suisse en vienne à contribuer à cette œuvre de folie. Il ne s'agit pas de céder à une tentation d'idéalisme utopique, encore moins de cautionner un certain défaitisme. Nous sommes loin de méconnaître le péril que le totalitarisme, en particulier le totalitarisme soviétique, fait courir à l'humanité. Mais nous ne pensons pas que l'on puisse conjurer cette menace en préparant l'anéantissement du genre humain. On ne combat pas la peste en répandant le choléra. A l'âge nucléaire, le vrai réalisme consiste à s'apercevoir qu'un développement illimité des armes aveugles et des engins de destruction massive conduit tout droit les peuples au suicide. La seule politique sage est celle qui, ouvrant la voie à un désarmement graduel, fait échec aux mirages et aux chantages d'une « fatalité stratégique » où se dissimule tout simplement la démission de l'homme.

Dans les circonstances actuelles, nous restons persuadés que l'armée suisse est une nécessité nationale. Mais ce que nous rejetons avec énergie, c'est l'idée que notre pays devrait choisir entre la non-violence absolue et la course infernale aux armes ABC. C'est l'illusion funeste qu'en possédant des engins atomiques la Suisse manifesterait sa volonté d'indépendance et son droit à une existence respectée. La vérité, à nos yeux, est exactement contraire à semblable affirmation. Qu'exige l'intérêt supérieur de notre défense nationale? Il exige une participation décuplée de la Suisse au sauvetage de la paix. Il réclame de chacun, magistrat et citoyen, une audace morale qui consistera précisément à ne pas laisser la patrie s'enfermer dans un cercle de violence et de peur.

La Suisse, de par sa neutralité, demeure aujourd'hui l'une des rares nations capables de faire entendre un appel réellement pacifique. Prenons conscience de ce privilège en disant *non* aux préparatifs de la guerre totale. Notre peuple, ne l'oublions pas, est dépositaire d'un héritage spirituel qu'évoquent les noms de Nicolas de Flue et d'Henri Dunant. Sous peine de faillir à sa tradition la plus haute, il lui appartient maintenant d'accomplir un geste déci-

sif. Si nous osons dire pourquoi nous le faisons, ce geste de clairvoyance et de liberté militera efficacement contre l'actuelle psychose de désespoir et pour l'instauration d'une vraie communauté internationale.

Le véritable amour du pays ne saurait s'inspirer d'un égoïsme national à courtes vues. C'est en nous réclamant des valeurs essentielles du patriotisme suisse que nous en appelons à nos autorités et à nos concitoyens. Ces valeurs découlent d'une foi personnelle et, pour beaucoup d'entre nous, d'une volonté d'obéissance à l'Evangile de Jésus-Christ.

Réponse de Jeanne Hersch

Ce n'est pas de gaieté de cœur que je rédige, en réponse à une « déclaration » signée par tant de professeurs, de pasteurs et d'artistes, parmi lesquels je compte nombre d'amis, un texte qui m'opposera radicalement à eux et que je signerai seule.

Je suis contre l'initiative interdisant « la fabrication, l'importation, le transit, l'entrepôt et l'emploi » des armes atomiques. Voici quelques-unes de mes raisons:

L'initiative préjuge indûment de l'avenir

L'armement atomique se modifie chaque jour. C'est fausser l'information populaire que de le présenter comme ne comportant que des bombes géantes. Il semble bien, comme l'écrivait un correspondant du *Monde,* que des armes atomiques *de format de plus en plus réduit* feront bientôt nécessairement partie de l'équipement de toutes les armées modernes. Une armée qui en serait dépourvue ressemblerait à une troupe brandissant des bâtons et des piques contre un envahisseur disposant d'armes à feu. L'*usage défensif futur* de l'arme atomique n'est pas davantage prévisible. Le jour où il deviendrait possible de dresser un rideau atomique défensif, s'en abstiendra-t-on à cause d'une interdiction constitutionnelle? Les *effets* des explosions atomiques aussi ne resteront pas toujours les mêmes. Il est absurde, dans un domaine en pleine transformation, de légiférer de façon définitive.

L'initiative, sur le plan suisse, n'a aucune efficacité actuelle

La Suisse est aujourd'hui dans l'impossibilité d'avoir un armement atomique, qu'elle le souhaite ou non, faute de pouvoir se procurer les matières indispensables. Ainsi donc, cette initiative, qui préjuge d'un futur inconnu, tranche d'un grand geste idéaliste, dans le présent, un problème qui ne se pose pas encore.

Il ne peut pas être question, pour la Suisse, de « participer à la course aux armements atomiques » ou de « contribuer à l'œuvre de folie » qu'est la menace d'une guerre atomique. Il est question de devoir peut-être, un jour, renforcer le *bouclier* suisse par certaines armes atomiques de faible format. Mais cela même, encore une fois, est aujourd'hui inactuel.

Les effets de l'initiative seraient donc, pour la Suisse, dans l'immédiat, à peu près nuls. C'est d'ailleurs son inefficacité qui lui donne des chances de plaire. Bien des gens, chez nous comme partout, aiment les gestes nobles n'entraînant pour eux aucune conséquence. Cela permet de donner l'exemple.

Seulement, cet exemple, que nous ne pouvons donner impunément que grâce à l'armement atomique des autres, souhaitons-nous qu'il soit suivi?

L'initiative servira de propagande à l'étranger

Nous touchons ici au point central: acceptée par le peuple suisse, l'initiative renforcerait la propagande faite à l'étranger, dans les démocraties occidentales, en faveur d'un désarmement atomique unilatéral. Sans le dire explicitement, ou sans aller jusqu'au bout de leur pensée, c'est bien un tel désarmement que les signataires de la « déclaration » semblent souhaiter. Sinon, ils ne penseraient pas que posséder des armes atomiques, c'est « préparer l'anéantissement du genre humain ». Pouvons-nous, tout en reconnaissant le danger du « totalitarisme soviétique » (comme ils le font), souhaiter ce désarmement atomique unilatéral?

Tout le monde reconnaît le danger d'un « développement illimité des armes aveugles » et la sagesse d'un « désarmement graduel ». Mais les signataires de la « déclaration » ont oublié de dire que ce désarmement devait être *simultané* dans les deux camps adverses et *contrôlé* par une autorité supérieure, embryon peut-être de l'autorité supranationale devenue indispensable si l'on veut substituer à temps le règne du droit de la violence.

Seulement, ce désarmement simultané et contrôlé, l'Ouest – négociant depuis des années avec l'Est – ne l'a pas encore obtenu. On nous dit tous les jours que « l'URSS ne veut pas la guerre ». J'en suis bien convaincue. Mais elle ne veut pas non plus la détente internationale. Elle veut atteindre ses buts mondiaux par la pression d'une guerre possible, par la tension et le risque perpétuels.

Il me faut ici parler d'un aspect de la situation contemporaine que les signataires de la « déclaration » ne semblent pas avoir aperçu: c'est l'*efficacité politique des armements atomiques en temps de paix* et, parallèlement, l'*efficacité politique de la propagande menée contre eux en Occident*. C'est, par exemple, grâce aux armements atomiques, qui n'ont pas servi, que nous avons évité

depuis dix-sept ans, malgré d'atroces guerres secondaires, une nouvelle guerre mondiale. Il y a eu, au cours de ces années, de quoi allumer plusieurs guerres mondiales « conventionnelles ». Le joli mot! Vous souvenez-vous de la dernière guerre mondiale, des villes si proprement et « conventionnellement » incendiées ou rasées? Entre une paix atomique et une guerre conventionnelle, il est permis d'hésiter.

C'est vrai, les Soviétiques ne veulent pas la guerre. C'est pourquoi, s'ils avaient été sûrs de la volonté de défense de l'Occident, ils n'auraient pas fait construire le mur de Berlin. Il n'y aurait eu ni mur ni guerre. *La propagande occidentale pour un désarmement atomique unilatéral augmente les risques de guerre* en faisant paraître incertaine la volonté de défense de l'Occident et en favorisant ainsi les entreprises hasardeuses et les fautes de calcul. Avantageuse pour l'URSS, elle détourne cette dernière d'un accord pour un désarmement atomique simultané et contrôlé; *elle diminue les chances d'un tel accord.*

Les efforts des peuples, en URSS et dans les pays satellites, vers plus de liberté ont besoin, pour se déployer, d'un Occident fort. Il s'agit, pour l'Occident, de tenir le coup, de se réformer lui-même et d'être fort pour la paix, en attendant la liberté qui semble grandir là-bas.

En résumé: l'initiative suisse contre l'armement atomique est sans portée réelle sur le plan suisse; elle bloque absurdement un avenir encore inconnu; elle ne peut servir qu'aux propagandes qui touchent à un désarmement atomique unilatéral de l'Occident. Or, nous ne pouvons pas vouloir un tel désarmement sans renoncer d'avance aux libertés démocratiques pour les hommes de partout, à tout ce qui fait la réalité de notre pays et sans doute, finalement et malgré tout, à la paix.

L'économie entre la contrainte et la liberté

(Suite)

Par *E.-F. Rimensberger*

II. Les déterminismes économiques

Dans les affrontements des « idéologies économiques » qui ont marqué les cinquante dernières années, ce sont avant tout les dogmes absolus – d'ailleurs dégradés au rang de slogans – qui ont alimenté les conflits les plus graves. D'un côté, ce sont *Karl Marx* et ses épigones, qui ont condamné en bloc le régime de la bourgeoisie, qui l'ont chargée de tous les péchés d'Israël, qui l'ont